Cadre de mémoire technique

Le soumissionnaire devra présenter son mémoire technique en suivant la présente trame.

Les informations présentées dans la présente trame seront regroupées dans un document unique intitulé « mémoire technique ».

En cas de groupement d’opérateurs économiques, un seul cadre de mémoire technique devra être remis.

# Critère 1 - Valeur technique

**Sous-critère 1.1 : Moyens humains mis en œuvre pour l’exécution des prestations :**

*Le soumissionnaire précisera :*

* Les effectifs pressentis pour :
* La gestion administrative du marché
* Les différentes prestations objet du marché
* L’organisation de l’équipe, y compris l’organigramme ;
* Les CV des intervenants faisant état de leur expérience sur des projets similaires et dans l'accompagnement d’un établissement public pour une gestion de projet sites web et intranet
* Le nom et les coordonnées de l’interlocuteur unique / chef de projet…

Le cas échéant, organisation de la sous-traitance (l’identification des prestations sous-traitées, les qualifications des entreprises présentées).

# Sous-critère 1.2 : Méthodologie d'exécution des prestations dans le cadre de l’accompagnement

* Description des moyens et méthodes envisagés pour les différentes prestations objet du marché
* Processus recommandés et associés dans l’expertise technique sur les solutions 8, 9 et 10, les expertises wordpress, élémentor et PhP, connaissance et maitrise API et wbeservice.
* La capacité d’anticipation et d’identification d’éventuelles difficultés calendaires et d’optimisation des délais.

# Critère 2 – Prise en compte des enjeux de développement durable

Une partie du mémoire technique devra décrire la méthode envisagée pour la bonne prise en compte des enjeux environnementaux. **En l’absence d’éléments de réponse concernant les enjeux environnementaux, votre offre sera déclarée irrégulière sur le fondement de l’article L. 2152-2 du Code de la commande publique.**

Cette partie doit décrire la méthodologie de l’entreprise afin de mettre en application des actions environnementales **dans le cadre du marché**. Par exemple (non exhaustif) :

* Limitation d’émissions de gaz à effet de serre
* Matériel issu du réemploi ou de l’économie circulaire
* Déplacement des équipes en transports en commun ou en train
* Hébergement des données sur un cloud vert
* Certifications environnementales obtenues
* …